

atoutsTARN

MAGAZINE DU DÉPARTEMENT DU TARN - N°8 - OCTOBRE / NOVEMBRE 2016

Patrimoine

Le château de Castelnaud-de-Lévis

Dossier

Rentrée scolaire : le collège de demain

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

34

35

36

37

38

39

40

41

42

43

44

45

46

47

48

49

50

51

52

53

54

55

56

57

58

59

60

61

62

63

64

65

66

67

68

69

70

71

72

73

74

75

76

77

78

79

80

81

82

83

84

85

86

87

88

89

90

91

92

93

94

95

96

97

98

99

100

101

102

103

104

105

106

107

108

109

110

111

112

113

114

115

116

117

118

119

120

121

122

123

124

125

126

127

128

129

130

131

132

133

134

135

136

137

138

139

140

141

142

143

144

145

146

147

148

149

150

151

152

153

154

155

156

157

158

159

160

161

162

163

164

165

166

167

168

169

170

171

172

173

174

175

176

177

178

179

180

181

182

183

184

185

186

187

188

189

190

191

192

193

194

195

196

197

198

199

200

201

202

203

204

205

206

207

208

209

210

211

212

213

214

215

216

217

218

219

220

221

222

223

224

225

226

227

228

229

230

231

232

233

234

235

236

237

238

239

240

241

242

243

244

245

246

247

248

249

250

251

252

253

254

255

256

257

258

259

260

261

262

263

264

265

266

267

268

269

270

271

272

273

274

275

276

277

278

279

280

281

282

283

284

285

286

287

288

289

290

291

292

293

294

295

296

297

298

299

300

301

302

303

304

305

306

307

308

309

310

311

312

313

314

315

316

317

318

319

320

321

322

323

324

325

326

327

328

329

330

331

332

333

334

335

336

337

338

339

340

341

342

343

344

345

346

347

348

349

350

351

352

353

354

355

356

357

358

359

360

361

362

363

364

365

366

367

368

369

370

371

372

373

374

375

376

377

378

379

380

381

382

383

384

385

386

387

388

389

390

391

392

393

394

395

396

397

398

399

400

401

402

403

404

405

406

407

408

409

410

411

412

413

414

415

416

417

418

419

420

421

422

423

424

425

426

427

428

429

430

431

432

433

434

435

436

437

438

439

440

441

442

443

444

445

446

447

448

449

450

451

452

453

454

455

456

457

458

459

460

461

462

463

464

465

466

467

468

469

470

471

472

473

474

475

476

477

478

479

480

481

482

483

484

485

486

487

488

489

490

491

492

493

494

495

496

497

498

499

500

501

502

503

504

505

506

507

508

509

510

511

512

513

514

515

516

517

518

519

520

521

522

523

524

525

526

527

528

529

530

531

532

533

534

535

536

537

538

539

540

541

542

543

544

545

546

547

548

549

550

551

552

553

554

555

556

557

558

559

560

561

562

563

564

565

566

567

568

569

570

571

572

573

574

575

576

577

578

579

580

581

582

583

584

585

586

587

588

589

590

591

592

593

594

595

596

597

598

599

600

601

602

603

604

605

606

607

608

609

610

611

612

613

614

615

616

617

618

619

620

621

622

623

624

625

626

627

628

629

630

631

632

633

634

635

636

637

638

639

640

641

642

643

644

645

646

647

648

649

650

651

652

653

654

655

656

657

658

659

660

661

662

663

664

665

666

667

668

669

670

671

672

673

674

675

676

677

678

679

680

681

682

683

684

685

686

687

688

689

690

691

692

693

694

695

696

697

698

699

700

701

702

703

704

705

706

707

708

709

710

711

712

713

714

715

716

717

718

719

720

721

722

723

724

725

726

727

728

729

730

731

732

733

734

735

736

737

738

739

740

741

742

743

744

745

746

747

748

749

750

751

752

753

754

755

756

757

758

759

760

761

762

763

764

765

766

767

768

769

770

771

772

773

774

775

776

777

778

779

780

781

782

783

784

785

786

787

788

789

790

791

792

793

794

795

796

797

798

799

800

801

802

803

804

805

806

807

808

809

810

811

812

813

814

815

816

817

818

819

820

821

822

823

824

825

826

827

828

829

830

831

832

833

834

835

836

837

838

839

840

841

842

843

844

845

846

847

848

849

850

851

852

853

854

855

856

857

858

859

860

861

862

863

864

865

866

867

868

869

870

871

872

873

874

875

876

877

878

879

880

881

882

883

884

885

886

887

888

889

890

891

892

893

894

895

896

897

898

899

900

901

902

903

904

905

906

907

908

909

910

911

912

913

914

915

916

917

918

919

920

921

922

923

924

925

926

927

928

929

930

931

932

933

934

935

936

937

938

939

940

941

942

943

944

945

946

947

948

949

950

951

952

953

954

955

956

957

958

959

960

961

962

963

964

965

966

967

968

969

970

971

972

973

974

975

976

977

978

979

980

981

982

983

984

985

986

987

988

989

990

991

992

993

994

995

996

997

998

999

1000

1001

1002

1003

1004

1005

1006

1007

1008

1009

1010

1011

1012

1013

1014

1015

1016

1017

1018

1019

1020

1021

1022

1023

1024

1025

1026

1027

1028

1029

1030

1031

1032

1033

1034

1035

1036

1037

1038

1039

1040

1041

1042

1043

1044

1045

1046

1047

1048

1049

1050

1051

1052

1053

1054

1055

1056

1057

1058

1059

1060

1061

1062

1063

1064

1065

1066

1067

1068

1069

1070

1071

1072

1073

1074

1075

1076

1077

1078

1079

1080

1081

1082

1083

1084

1085

1086

1087

1088

1089

1090

1091

1092

1093

1094

1095

1096

1097

1098

1099

1100

1101

1102

1103

1104

1105

1106

1107

1108

1109

1110

1111

1112

1113

1114

1115

1116

1117

1118

1119

1120

1121

1122

1123

1124

1125

1126

1127

1128

1129

1130

1131

1132

1133

1134

1135

1136

1137

1138

1139

1140

1141

1142

1143

1144

1145

1146

1147

1148

1149

1150

1151

1152

1153

1154

1155

1156

1157

1158

1159

1160

1161

1162

1163

1164

1165

1166

1167

1168

1169

1170

1171

1172

1173

1174

1175

1176

1177

1178

1179

1180

1181

1182

1183

1184

1185

1186

1187

1188

1189

1190

1191

1192

1193

1194

1195

1196

1197

1198

1199

1200

1201

1202

1203

1204

1205

1206

1207

1208

1209

1210

1211

1212

1213

1214

1215

1216

1217

1218

1219

1220

1221

1222

1223

1224

1225

1226

1227

1228

1229

1230

1231

1232

1233

1234

1235

1236

1237

1238

1239

1240

1241

1242

1243

1244

1245

1246

1247

1248

1249

1250

1251

1252

1253

1254

1255

1256

1257

1258

1259

1260

1261

1262

1263

1264

1265

1266

1267

1268

1269

1270

1271

1272

1273

1274

1275

1276

1277

1278

1279

1280

1281

1282

1283

1284

1285

1286

1287

1288

1289

1290

1291

1292

1293

1294

1295

1296

1297

1298

1299

1300

1301

1302

1303

1304

1305

1306

1307

1308

1309

1310

1311

1312

1313

1314

1315

1316

1317

1318

1319

1320

1321

1322

1323

1324

1325

1326

1327

1328

1329

1330

1331

1332

1333

1334

1335

1336

1337

1338

1339

1340

1341

1342

1343

1344

1345

1346

1347

1348

1349

1350

1351

1352

1353

1354

1355

1356

1357

1358

1359

1360

1361

1362

1363

1364

1365

1366

1367

1368

1369

1370

1371

1372

1373

1374

1375

1376

1377

1378

1379

1380

1381

1382

1383

1384

1385

1386

1387

1388

1389

1390

1391

1392

1393

1394

1395

1396

1397

1398

1399

1400

1401

1402

1403

1404

1405

1406

1407

1408

1409

1410

1411

1412

1413

1414

1415

1416

1417

1418

1419

1420

1421

1422

1423

1424

1425

1426

1427

1428

1429

1430

1431

1432

1433

1434

1435

1436

1437

1438

1439

1440

1441

1442

1443

1444

1445

1446

1447

1448

1449

1450

1451

1452

1453

1454

1455

1456

1457

1458

1459

1460

1461

1462

1463

1464

1465

1466

1467

1468

1469

1470

1471

1472

1473

1474

1475

1476

1477

1478

1479

1480

1481

1482

1483

1484

1485

1486

1487

1488

1489

1490

1491

1492

1493

1494

1495

1496

1497

1498

1499

1500

1501


1502

1503

1504

1505

1506

04	Agir pour l'avenir
08	Actualités
12	Canton Les Hautes Terres d'Oc
	14 Dossier Rentrée scolaire : le collège de demain
18	Citoyenneté Le conseil départemental des jeunes
20	Économie - Le laboratoire œcnologique départemental - V'innopôle
22	Environnement Les bords de routes
23	Sport Escalade à Mont-Roc
24	Culture Le mois du film documentaire
25	Patrimoine Le château de Castelnau-de-Lévis
26	À travers le Tarn
29	Occitan
30	Tribune libre



Édito

Cette année, ce sont près de 18 000 élèves qui ont fait leur rentrée dans les collèges du département.

Propriétaire par la loi des collèges, nous avons à cœur de vérifier, sur le terrain, l'adéquation entre les efforts consentis par la Collectivité et l'ambition pédagogique attendue dans l'éducation et la formation des futurs citoyens du département.

En visitant régulièrement les établissements, nous témoignons de notre attachement au service public de l'Éducation nationale dans le Tarn. Cela nous permet de rester à l'écoute des enseignants et des parents d'élèves en appréciant leur niveau de satisfaction et en écoutant leurs suggestions. Cette tournée est un moment de communication fort autour et dans un domaine qui est fondamental aux yeux de nos concitoyens.

Mise en sécurité des bâtiments, travaux d'économie d'énergie, amélioration du cadre de vie et du confort des élèves, notre attention portait cette année tout particulièrement sur l'évolution du plan de mise en accessibilité dans les collèges pour toutes les personnes en situation de handicap (élèves ou adultes). Cela se

traduit par la construction d'ascenseurs, l'installation de rampes ou/et par des aménagements internes.

Mais au-delà des collèges, plus globalement, il s'agit pour le Département de présenter dans les prochains mois un programme de mise en accessibilité aux personnes en situation de handicap dans tous les bâtiments recevant du public dont le Département a la charge mais aussi dans les transports publics dont il est l'organisateur. Quatre réunions sont actuellement programmées pour diagnostiquer les besoins.

Facteur d'intégration éducative, sociale et de développement économique et touristique, l'accessibilité des collégiens dans leur établissement et plus largement des personnes dans les services publics constitue un axe central de notre politique d'aménagement et de solidarité des territoires au service de nos concitoyens.

Thierry Carcenac
Sénateur du Tarn

Président du Département



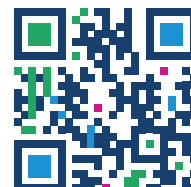
AtoutsTARN est une publication du Conseil départemental du Tarn. **Directeur de la publication** Thierry Carcenac. **Coordination** Dominique Jeay. **Ont participé à la rédaction de ce numéro** Dominique Jeay, Claude Delpy. Avec la collaboration de l'ensemble des services du Département du Tarn. **Photographies et iconographie** Département du Tarn (Romain Massol, Donatien Rousseau), sauf mention. **Maquette et mise en page** Cécile Chabert, Lise Fouillet. **Suivi administratif** Anne Balayer. **Impression** Imaye Graphic. **Imprimé sur du papier PEFC.**

Diffusion Adrexo. Le magazine AtoutsTARN est distribué dans toutes les boîtes à lettres du département, y compris celles portant la mention «Stop Pub». Si vous avez des dysfonctionnements à signaler, n'hésitez pas à le faire par courriel : atouts.tarn@tarn.fr en précisant bien votre adresse postale ou par téléphone au 05 63 45 64 55.

Tirage 193 000 exemplaires, magazine gratuit, dépôt légal octobre 2016. Département du Tarn, Direction de la communication, Lices Georges Pompidou, 81013 Albi CEDEX 9. Tél. 05 63 45 64 40 • www.tarn.fr • www.facebook.com/cg.tarn • **Contact AtoutsTarn** Tél. 05 63 45 64 58 • courriel : atouts.tarn@tarn.fr



Rejoignez-nous !



Le Département solidaire de ses territoires

Ph. Mairie de Puygouzon



Puygouzon

Canton Albi 2

L'ancienne crèche de Puygouzon a été réhabilitée en **médiathèque** et le Département a participé à ces travaux, dans le cadre du contrat Atouts Tarn avec la communauté d'agglomération de l'Albigeois, à hauteur de **84 700 euros**.

Saint-Pierre-de-Trivisy

Canton Les Hautes Terres d'Oc

La **piscine Aqua-Monts** de Saint-Pierre-de-Trivisy, inaugurée en 1965 devait faire l'objet, malgré plusieurs réaménagements et évolution, d'un important programme de rénovation. Rénovation des plages et du bassin extérieur, démolition et reconstruction du bâtiment d'accueil, création d'un espace bien-être ont ainsi été réalisées. Le Département a participé à ce projet, porté par la communauté de communes des vals et plateaux des monts de Lacaune, à hauteur de **289 760 euros**.



Ph. Espace Aquamont

RD 112 Axe Lavour- Castres

Canton Lavour Cocagne

La RD 112 vient de bénéficier sur plus de deux kilomètres d'un **retraitement du revêtement** de la chaussée et la pose d'un **enrobé**. Coût des travaux à la charge du Département : **257 000 euros**.



Ph. D. Jeay

Cordes-sur-Ciel

Canton

Carmaux 2 Vallée du Cérou

Dans le cadre du contrat Atouts Tarn avec la communauté de communes du Cordais et du Causse, le Département a soutenu le projet de **requalification de l'avenue du 11 novembre 1918 (RD 922) à hauteur de 62 200 euros.** Par ailleurs le Département a financé les travaux de voirie et de revêtement de cette route départementale pour un montant de **274 000 euros.** Participation totale de la collectivité départementale à ce chantier : **336 200 euros.**



RD 622 - Burlats

Canton Castres 2

Débutés au mois de septembre 2015, les travaux de la **déviatio**n de Lafontasse sur la RD622, l'axe Castres - Brassac, sont enfin terminés. Cette déviation d'un kilomètre permettra aux 3500 véhicules quotidiens (dont 200 poids lourds) d'éviter le hameau et sécurisera sa traverse. Il améliorera la sécurité des usagers de la route sur la base d'un tracé amélioré grâce à deux carrefours giratoires garantissant la sécurité des raccordements de la RD622 avec les voies adjacentes.

Le coût global de l'opération s'élève à 3,5 millions d'euros.



RD 964

Axe Gaillac-Graulhet

Canton Les Deux Rives

Confronté à une dégradation importante de la RD 964 qui relie Gaillac à Graulhet (chaussée déformée, surcharge des réparations successives, trafic en constante augmentation...), le Département a engagé cet été une série de **travaux de rectification et de calibrage** sur une section de 6,5 kilomètres (communes de Téco

u et Cadalen). Ces travaux vont s'échelonner sur plusieurs tranches afin de ne pas interdire le trafic routier de façon excessive. Ils sont estimés à **7,5 millions d'euros.**



Le Département solidaire de ses territoires

Ph. Espace André Barrau



Soual Canton Le Pastel

L'espace André Barrau à Soual est le site de la maison intergénérationnelle, subventionnée par le Département à hauteur de **69 344 euros**. Cet espace est né de la réhabilitation de l'ex MJC et la création d'une nouvelle salle à activités multiples (sports, culture, arts...).

Le Séquestre Canton Albi 2

Le **centre de loisirs** de la commune du Séquestre a bénéficié, dans le cadre du fonds de développement territoire, de la participation du Département à hauteur de **84 720 euros** pour d'importants travaux d'extension.



Ph. Mairie du Séquestre



Lagrave Canton Les Deux Rives

Coupée en deux par le Riou Frech qui sépare de nombreux hameaux du bourg centre, la Commune de Lagrave a opté pour la **création d'une passerelle**, mettant l'accent sur les cheminements doux, ces axes favorisant les déplacements pédestres et cyclistes. La passerelle des Estustes a ainsi vu le jour, avec une participation du Département d'un montant de **63 596 euros**.



Larroque

Canton Vignobles et Bastides

Le **mairie** de Larroque vient de bénéficier d'importants travaux de réaménagement, permettant ainsi un meilleur accueil des usagers. Dans le cadre du Fonds de développement territorial pour les communes de moins de 2000 habitants, le Département a participé à ces travaux à hauteur de **36 744 euros**.

Brens

Canton de Gaillac

La **place de la Fraternité** (anciennement place du Foyer rural) à Brens a fait peau neuve. Le Département a participé à sa rénovation, dans le cadre du contrat Atouts Tarn avec la communauté de communes Tarn et Dadou, à hauteur de **11 100 euros**.



Grazac

Canton Vignobles et Bastides

Le département a accompagné la Commune de Grazac, dans le cadre du Fonds de développement territorial, pour la **construction d'une nouvelle école**. La participation de la Collectivité départementale s'élève à **359 000 euros**.





70 ans du Paysan Tarnais en photographies

Le Paysan Tarnais fête en 2016 ses 70 ans. Le journal agricole tarnais, créé en 1946, s'appelle alors La Revue agricole du Tarn. En sept décennies, le journal a été le témoin des évolutions de l'agriculture et reste aujourd'hui, l'unique hebdomadaire agricole du département.

Dans ce contexte, Le Paysan Tarnais a décidé de créer une exposition photos, ayant pour objectif de montrer l'évolution du monde agricole, mais aussi de mettre en avant les atouts de l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, la France est en situation de pénurie alimentaire. Un grand défi attend les paysans français. Au fil des années, grâce au progrès technique et génétique, mais aussi grâce à l'opiniâtreté des agriculteurs, de nombreux efforts vont être faits pour redresser l'agriculture, et proposer des produits de qualité en quantité suffisante. Le fait indéniable est le lien inextricable entre la population et l'histoire agricole. L'agriculture reste et restera l'activité indispensable de notre quotidien : alimentation, entretien du territoire, activité économique.

**Du 24 octobre au 18 novembre
Hôtel du Département - Albi**

Culture

Les organismes départementaux de développement du spectacle vivant en Région Occitanie travaillent main dans la main



Suite à la réforme territoriale et à la mise en place de la nouvelle grande région il existe désormais 7 associations départementales en Région Occitanie dont l'objet et les missions leur confèrent la qualification d'« Organismes départementaux de développement territorial du spectacle vivant », tels qu'ils sont définis par le Ministère de la Culture et les représentants des collectivités territoriales dans la Charte nationale du 11 janvier 2006. Les élections départementales ont renouvelé les présidences de ces organismes départementaux et les élections régionales ont étendu le périmètre géographique et politique de l'action portée par ces structures.

Les nouveaux présidents ont souhaité se rencontrer pour partager et articuler les politiques départementales à l'échelon régional en signant une charte de coopération encouragée et soutenue par l'Etat, Direction Régionale des Affaires culturelles.

Laurent Vandendriessche, Président de l'ADDA du Tarn et Vice-président du Conseil Départemental, délégué à la Culture, a reçu en présence de **Laurent Roturier**, directeur Régional des Affaires culturelles, ses collègues présidents accompagnés des **directeurs des organismes départementaux de l'Aude, Aveyron, Gers, Lot, Lozère et Tarn-et-Garonne**.

Chacun œuvre, sur son territoire, au développement des disciplines du spectacle vivant (musique, danse, théâtre, cirque, arts de la rue...) et pour certaines d'entre eux, des arts plastiques. Si leur histoire et leurs modalités d'intervention revêtent des formes

différentes, l'ensemble de ces structures partage les mêmes missions et interventions qui sont le fruit d'une politique concertée entre l'Etat et les Départements concernés, qui les financent.

Les structures signataires ont choisi de coopérer pour la mise en œuvre d'initiatives communes d'envergure régionale, sur le territoire de Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

Elles constituent ainsi une **Plateforme régionale** de concertation et d'action, réseau régional des Organismes départementaux de développement artistique territorial.

La Plateforme contribue à la définition et à la mise en œuvre des politiques culturelles départementales et, plus largement, de l'ensemble des politiques territoriales, qu'elles soient de niveau local ou régional. Elle est un espace de réflexion prospective et d'innovation sur les nouveaux enjeux des politiques culturelles : éducation artistique tout au long de la vie, culture et lien social, droits culturels, recomposition territoriale.

Contact :

**ADDA du Tarn - 6 rue Saint Clair (1^{er} et 2^e étage) - Albi
Tél.: 05 63 77 32 18 - Mél : adda.tarn@adda81.com
Site : www.adda81.com**

Le Département et l'État élaborent ensemble un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

L'article 98 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, prévoit que, sur le territoire de chaque département, l'État et le Département élaborent conjointement un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public, en associant les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre.

3 objectifs sont identifiés :

1. Parvenir à la réduction des fractures territoriales en améliorant la qualité et l'accessibilité des services considérés comme essentiels pour la population et l'économie locale.
2. Viser l'élaboration d'une stratégie partagée pour favoriser l'accès aux services pour tous. A partir d'un état des lieux exhaustif des services au public existant sur le territoire départemental (localisation, modalités d'accès...), cibler les enjeux majeurs pour définir de nouvelles orientations.
3. Définir pour une durée de six ans un programme d'action destiné à renforcer l'offre de services dans les zones présentant un déficit d'accessibilité des services. Ce schéma comprend un plan de développement de la mutualisation des services sur l'ensemble du territoire départemental.

Cette démarche s'ouvre actuellement par la réalisation des différentes étapes décidées par les copilotes - le Président du Département et le Préfet – avec l'appui d'un bureau d'études externe (cabinet EDATER) chargé, de mai à décembre 2016, de réaliser en 3 étapes :

- un diagnostic territorial partagé de l'accessibilité des services,
- une stratégie départementale d'amélioration de l'accès aux services au public, à travers un plan d'action concret et opérationnel,
- une proposition de rédaction des actions à conduire et de planification du schéma départemental (suivi- évaluation).

Des réunions territoriales ont été organisées pour permettre de formaliser la concertation au plus près des spécificités et besoins des territoires.



Le bureau de poste de Soual

La démarche est partagée et participative :

Le cabinet EDATER a mis en œuvre un programme d'action :

1. La définition de la liste des services à retenir dans le cadre du diagnostic, liste divisée en grands thèmes : mobilités et transports, TIC, services publics du quotidien, services au public usage ponctuel, services de santé, sécurité, services sociaux, emploi, éducation, culture et sports.
2. Des opérateurs à interroger en entretiens individuels : CAF, CPAM, CARSAT, MSA, Services de la Préfecture, Services du Département (solidarité, transports, numérique), ADMR, LA POSTE, POLE EMPLOI, ARS, Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn, ERDF, GRDF, Caisse des Dépôts, Chambre de Métiers et d'Artisanat du Tarn, Chambre d'agriculture du Tarn, Direction Départementale des Finances Publiques.
3. Des enquêtes auprès des collectivités et des usagers

Les intercommunalités et les partenaires ont été fortement sollicités dès la phase de diagnostic et d'analyse des besoins de territoires pour contribuer à l'élaboration du schéma. La validation de celui-ci devrait avoir lieu avant la fin de l'année



Semaine de l'allaitement maternel

Le service PMI participe à l'organisation le 11 octobre d'une journée lors de la semaine mondiale de l'allaitement (9 au 16 octobre), en partenariat avec d'autres professionnels tarnais de la naissance (maternités de l'hôpital d'Albi, et de la clinique Claude Bernard, lactarium, sages-femmes libérales, l'association TAMARA, Lèche League et la grande tétée).

Cette action a pour objectif de promouvoir l'allaitement maternel, auprès des familles, en s'appuyant sur un réseau de professionnels qui se mobilise à cette occasion.

Les professionnels de PMI se sentent particulièrement concernés par cette thématique pour laquelle ils sont sollicités au quotidien.

Cette manifestation est ouverte aux parents et aux bébés à qui seront proposés différents ateliers autour de l'allaitement maternel et à tous les professionnels qui souhaitent venir échanger sur le sujet. Elle se veut conviviale, un repas « auberge espagnole » sera partagé à midi.

Une soirée conférence sur l'allaitement maternel qui s'adresse aux professionnels de santé clôturera la soirée.

**Mardi 11 octobre de 10h à 16h, Salle des fêtes de Pratgraussals à Albi .
reseau.allaitement81@gmail.com**

**Direction de la Solidarité, Service de Protection maternelle et infantile
Hôtel du Département, 81013 ALBI CEDEX 9. Tél. 05 63 49 02 24**

Habitat

Le Département en partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat relance un Programme d'amélioration de l'habitat sur le territoire tarnais (PIG)



Une aide de l'État pour un logement économe et écologique



Pour la rénovation énergétique de l'habitat

Quels sont les objectifs du PIG départemental ?

Dans le cadre de ses compétences sociales le Département du Tarn soutient et développe des actions contribuant à réhabiliter le patrimoine bâti de façon durable et qualitative avec pour objectifs :

- l'adaptation des logements au vieillissement et à la perte d'autonomie,
- la lutte contre la précarité énergétique,
- la résorption des situations d'inconfort et d'indignité.

Quel est le territoire du Programme départemental d'Intérêt Général (PIG) ?

Le périmètre d'intervention du PIG est l'ensemble du territoire tarnais sauf pour les communes qui ont une opération programmée pour l'amélioration de l'habitat (OPAH).

A qui s'adresse le dispositif ?

Aux propriétaires modestes occupants de leur résidence principale depuis plus de 15 ans.

Quels sont les travaux concernés :

- Il s'agit de travaux :
- d'économie d'énergie,
 - d'accessibilité et d'adaptation
 - de mises aux normes de sécurité et salubrité.

Quelles sont les avantages de ce programme ?

Le Département finance l'animation du dispositif qui permet aux propriétaires :

- d'être assistés et accompagnés gratuitement dans ses démarches,
- d'obtenir des conseils techniques : définition du projet, visite technique du logement...,
- l'établissement d'un plan de financement et la mobilisation des aides financières,
- un appui au montage des dossiers afin de bénéficier des subventions de l'ANAH.

Existe-t-il des financements complémentaires aux subventions de l'ANAH ?

Il est possible de solliciter l'écochèque du Conseil régional ainsi que les financements prévus par les caisses de retraite ou la CAF, l'Etat en sollicitant le nouveau prêt à taux zéro (Eco-prêt Habiter Mieux) ou en bénéficiant d'un crédit d'impôt. Enfin, le Département peut intervenir sous certaines conditions.

UN EXEMPLE : M. et M^{me} X habitent Poulan-Pouzols avec 1 enfant, dans une maison de 1975 qui présente une faible isolation au niveau des murs et un chauffage central au fioul (chaudière de 35 ans).

- **Etiquette énergétique :** E avant travaux
- **Travaux envisagés :**
 - pose d'un PAC air/eau
 - isolation des combles
 - remplacement des mesuiseries
- **Gain énergétique après travaux :** 50 %
- **Montant des travaux :** 24 691, 57 €
- **Finances des aides :** 13 500 €
- **Reste à charge du propriétaire :** 11 191,57 € financés par un Eco-prêt à 0 %

Ou se renseigner ? accueil.tarn@soliha.fr

- **A ALBI** 163, Avenue François Verdier : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. 05 63 48 10 80
- **A CASTRES** Place Saint-Jacques : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. 05 63 62 50 20

**UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET GRATUIT
UN INTERLOCUTEUR UNIQUE POUR
TOUTES LES DEMARCHES**

SOLiHA
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



Le Département assure la formation des 272 Assistants Familiaux

Il existe 2 types de formations proposées aux Assistants Familiaux.

La formation initiale obligatoire :

La loi du 27 juin 2005 a porté à 300h la durée de la formation des Assistants Familiaux dès l'accueil du 1^{er} enfant. Cette formation obligatoire, en alternance, permet d'obtenir un Diplôme d'Etat d'Assistant Familial (DEAF) qui n'est pas indispensable pour exercer la profession d'Assistant Familial, mais qui garantit le renouvellement automatique et sans limitation de durée de l'agrément.

La formation d'une durée de 18 mois est aménagée de la façon suivante : 60h dispensées par le Conseil Départemental et en 140h assurées par l'Institut Saint-Simon.

La formation continue :

Les Assistants Familiaux peuvent se former tout au long de leur carrière grâce à des stages de courte durée mis en place par le Conseil Départemental en partenariat avec le CNFPT.

**Direction de la Solidarité
Mission Protection de l'Enfance
81013 ALBI CEDEX 09.
Tél. 05 63 48 69 46**

Hommage à François Delga



C'est avec une infinie tristesse que les élus de l'assemblée départementale ont appris le décès du docteur François Delga qui fut Sénateur du Tarn de 1986 à 1995.

Conseiller général du canton de Lautrec pendant 38 ans, entre 1954 et 1992, le Docteur Delga était profondément attaché à son village, dont il fut le premier magistrat de 1965 à 2001.

Il a beaucoup œuvré pour son embellissement et son développement, prenant une part prépondérante dans l'obtention du Label Rouge pour l'ail rose de Lautrec. Les relations qu'il avait avec ses collègues élus ont toujours été empreintes d'un grand respect. Quelques jours avant son décès, il avait participé, comme chaque année, au traditionnel déjeuner des Conseillers départementaux.

Même affaibli il avait conservé toute sa lucidité et sa pertinence.

Au nom de l'ensemble des élus de l'Assemblée départementale, Thierry Carcenac a présenté à sa famille et à ses proches, durement éprouvés par la disparition le même jour de Madame Delga son épouse, ses plus sincères condoléances.



TARNBus rentre dans l'ère du numérique

Parmi les freins à l'utilisation du transport public on recense : Le manque d'information sur les horaires et les arrêts ; des horaires et des itinéraires pas adaptés ; des trajets trop longs avec une sensation de perte de temps ; une difficulté pour l'achat des titres de transport...

Pour répondre à ces réticences, le numérique apparaît comme un véritable levier pour développer le transport public. Conscient de ce levier, TARNBus a décidé de s'appuyer sur ces nouvelles technologies pour répondre aux attentes des voyageurs et continuer à apporter un service de qualité sur son réseau.

Une application mobile gratuite et un nouveau site internet

Les services numériques sont devenus aujourd'hui un réel attrait pour le transport collectif car ils constituent des outils qui facilitent la mobilité. Les clients recherchent à travers ces outils numériques à : trouver toutes les informations nécessaires (horaires, arrêts, itinéraires, correspondances ...) pour préparer son trajet ; acheter son titre de transport sans se déplacer via les boutiques en ligne ; sécuriser leur trajet en ayant accès aux horaires et aux perturbations en temps réel

Le choix d'outils performants

Le réseau TARNBus s'est équipé de SCOOP, la nouvelle application mobile digitale créée par la Centrale d'Achat du Transport Public (CATP) et a fait évoluer son site internet. Ces deux outils ont été développés par des experts du transport public et proposent une information rapide, intuitive et de qualité à la clientèle.

Une initiative mutualisée entre collectivités

En choisissant ces outils, le réseau TARNBus participe à la mutualisation d'outils entre plusieurs collectivités en partageant les investissements. Ce travail en commun a permis de bénéficier de conseil d'experts et de réduire les coûts de 70% par rapport à un développement isolé. L'application est téléchargeable gratuitement sur Android et IOS.



Les rubriques

Horaires

Onglet prochains passages : il suffit de sélectionner l'arrêt dans la liste pour obtenir l'horaire de passage réel des prochains cars dans les 2 sens. Si l'horaire temps réel n'est pas disponible ce sera l'horaire théorique de passage à l'arrêt qui sera indiqué.

Onglet fiches horaires : il suffit de sélectionner l'arrêt, la ligne souhaitée ainsi que la date pour obtenir l'ensemble des horaires théoriques de passage à cet arrêt.

Itinéraires

En saisissant son point de départ (une adresse, un point d'arrêt ou « ma position » avec la fonction de géolocalisation) et son lieu d'arrivée, l'application permet d'obtenir tous les itinéraires avec la visualisation du trajet, les différentes étapes, les correspondances et les horaires. Il est possible de se créer un itinéraire favori.

Autour de

Un plan géolocalisé donne accès aux arrêts, lignes et points de vente les plus proches de sa position actuelle.

Plans

Plan du réseau et plans de lignes sont téléchargeables.

Infos Traffic

Cette rubrique informe en temps réel sur les principales perturbations du réseau.

Tarifs

Une information sur tous les titres de transport (tarifs et conditions d'utilisation).

Et dès le mois d'octobre le ticket virtuel pour acheter et disposer de son titre unitaire sur son smartphone.

Retrouvez également toutes ces rubriques sur le site internet www.tarnbus.fr



100 bornes de recharge pour véhicules électriques bientôt installées

Un plan d'installation d'une centaine de bornes de recharge pour véhicules électriques vient d'être déployée par le **Syndicat départemental d'électrification rurale (SDET)** pour un montant de 1,6 million d'euros avec

le soutien du **Département** et de l'**ADEME**. Une vague d'implantations sera réalisée avant la fin de l'année, avec une carte d'implantations réservant dix bornes pour chacune des deux plus grandes villes du Tarn, Albi et Castres.

Par ailleurs soixante deux communes accueilleront ces futures bornes. La tarification n'est pas encore validée mais il devrait en coûter environ 2 euros à l'automobiliste pour un « plein » d'énergie.

13 177 habitants**24 communes**

Anglès, Barre, Berlats, Le Bez, Brassac, Cambounès, Escroux, Espérousses, Fontrieu, Gijounet, Lacaune, Lacaze, Lacrouzette, Lamontéliarié, Lasfaillades, Le Masnau-Massuguiès, Moulin-Mage, Murat-sur-Vèbre, Nages, Saint-Pierre-de-Trivisy, Saint-Salvi-de-Carcavès, Senaux, Vabre, Viane.

Espace voirie

Pôle d'aménagement routier sud-est
28, rue du Couvent
81200 Mazamet
05 63 97 70 90

Action sociale

Maison du Conseil départemental
Route de Salas
81260 Brassac
05 63 73 02 11

Vos Élus :**Brigitte PAILHÉ- FERNANDEZ**

Membre de la Commission Cohésion Sociale, maire de Lasfaillades, vice-présidente de la Communauté de communes Sidobre – Val d'Agout
brigitte.pailhe-fernandez@tarn.fr

Remplaçante : Véronique GOBÉ

Secrétaire à Lacrouzette
stgobe@wanadoo.fr

Philippe FOLLIOT

Membre de la Commission Finances et Administration, Député du Tarn, Président de la Communauté de communes Vals et Plateaux des Monts de Lacaune
contact@philippe-folliot.fr

Remplaçant : Daniel VIDAL

Agriculteur - Maire de Murat sur Vèbre
vidaldan@orange.fr

Contact secrétariat:

Catherine HOUARD: 05 63 51 45 19
catherine.houard@tarn.fr

**Canton**

Les Hautes Terres d'Oc

> Toujours présents sur le terrain, en action, vigilants pour que soit reconnue et respectée la spécificité de la montagne

Un canton atypique, dynamique et attractif

Le plus étendu du département, sa superficie représente 20% de la superficie du Tarn et est 80 fois plus grand qu'Albi 1, le canton Les Hautes Terres d'Oc est le fruit du regroupement de cinq anciens cantons (Anglès, Brassac, Lacaune, Murat, Vabre) et de la commune de Lacrouzette. D'abord composé de 26 communes, il en compte 24 depuis le 1er janvier 2016. En effet, 3 communes se sont unies (Castelnau-de-Brassac, Ferrières et Le Margnès) pour former la commune nouvelle de Fontrieu.

Les 24 communes du canton sont toutes en zone de montagne, ce qui fait son originalité et sa spécificité dans le département. C'est un territoire à la nature préservée où il fait bon vivre avec moins d'insécurité et où le taux de chômage est un des plus bas de la région.

Malgré certains « handicaps » naturels (enclavement, isolement...), ce territoire se caractérise par l'attachement et le dynamisme de ses habitants pour plus particulièrement

valoriser leurs ressources naturelles.

Le granit :

- Le Sidobre, 1^{re} zone d'exploitation française
- 800 emplois

Charcuterie et salaisons

- Une filière de qualité reconnue et récemment labellisée IGP
- 850 emplois

La filière bois

- Premier massif forestier d'Occitanie
- 200 emplois

L'eau

- Une image de pureté et d'excellence
- Près de 100 emplois (directs et indirects)

Le textile

- Une industrie traditionnelle à la pointe de l'excellence
- Environ 50 emplois

Le tourisme : notre canton est une zone touristique de plus en plus prisée.

- Un enjeu vital pour l'avenir
- Environ 400 emplois

Le tissu associatif : un lien social fort grâce aux centaines de bénévoles du territoire.

Une politique d'aménagement du territoire qui doit prendre en compte la spécificité de notre territoire

L'ambition du Département devrait être de permettre enfin la mise en place d'une véritable politique d'aménagement du territoire tarnais. La vraie fracture n'est pas Nord/Sud mais Est/Ouest. La montagne a malheureusement été trop longtemps délaissée et il faut avoir la volonté de la défendre pour une réelle prise en compte de sa spécificité notamment dans les domaines suivants : Internet et téléphonie pour tous, le financement des adductions d'eau potable et assainissement, le développement des circuits courts et filières économiques, le Pacte Montagne, le protocole Montagne éducation, la classification et l'entretien des routes, etc.

Zoom : Le social au service de l'aménagement du territoire

Si l'on prend l'exemple d'un sous-traitant en aéronautique cherchant à s'installer dans le Tarn. Il ira un - dans l'Ouest, deux - à Albi, trois - à Castres, mais jamais dans la montagne.

Par le nombre d'emplois induits, le social constitue donc un enjeu primordial au développement économique de nos territoires. Aussi, l'implantation de ces activités peut et doit se faire en dehors des zones naturelles d'attractivité du Tarn que sont l'Ouest, l'Albigeois et le Castrais.

Le Département doit donc jouer son rôle en matière d'aménagement du territoire en maintenant et développant les structures à vocation sociale en zone de montagne existantes (400 emplois) : maisons de retraite (Anglès, Brassac – Lacaune – Murat-sur-Vèbre – Saint-Pierre-de-Trivisy), des foyers logement (Vabre), les structures d'accueil pour enfants (Viane), les structures d'accueil pour personnes handicapées (Castelnau-de-Brassac et Lacaune).



La fontaine des Pisseurs à Lacaune



Le Pont de Brassac

Brassac – Lacaune : deux collèges vitaux pour la montagne

Le canton bénéficie de deux collèges à taille humaine comptant chacun environ 300 élèves :

- Le collège de La Catalanié à Brassac qui a participé au championnat de France VTT en mai 2016. Il met aussi un point d'honneur à transmettre aux élèves la culture occitane par l'enseignement de la langue d'oc.
- Et le collège du Montalet à Lacaune qui dispose d'un internat. En plus de l'enseignement général, ce dernier bénéficie d'une Section d'Enseignement Général et Professionnel Adaptée (SEGPA) et propose un dispositif d'accompagnement d'adolescents en surpoids en partenariat avec le REPPPOP Toulouse Midi-Pyrénées.

Soutien de la filière de l'élevage et l'agriculture de la montagne

Dans la montagne, l'élevage n'est pas un choix mais une nécessité. La filière peut représenter jusqu'à 70 % des actifs dans certaines communes alors que la moyenne nationale est de l'ordre de 4 % ! Si la crise agricole sans précédent que connaît le pays dépasse largement les seuls enjeux du département, au regard de l'importance de la filière dans sa diversité (ovins lait et viande, bovins lait et viande, porcins avicoles, caprins), nous appelons au soutien du conseil départemental :

- par la mise en place de mesures spéciales du Plan Tarn pour la zone de montagne ;
- et par la poursuite et l'approfondissement des mesures d'accompagnement (circuits courts et de proximité pour les collèges)...

Le Département travaille au collège de demain

Faire du collège, un lieu d'apprentissage, d'échange, de découverte, avec pour objectif l'épanouissement et la réussite pour tous, c'est l'ambition et la priorité du Département. Cet objectif, la Collectivité le réalise grâce au travail d'équipe mené avec l'Éducation nationale, les parents d'élèves, les personnels et les collégiens en renforçant les actions en faveur de l'éducation.

A large group of students is walking in a school courtyard. The students are dressed in casual clothing, and the scene is brightly lit, suggesting a sunny day. The courtyard is paved, and there are shadows cast on the ground. In the background, there are buildings and more students.

Encore plus d'infos en téléchargeant le dossier complet sur la rentrée scolaire 2016 sur notre site internet, www.tarn.fr rubrique éducation-jeunesse, vie au collège.

Projet éducatif départemental

Ces actions sont multiples et s'inscrivent dans le cadre d'un **Projet Educatif Départemental** autour de six orientations qui croisent les problématiques posées aux jeunes (se construire, se former, s'engager) :

- **Bâtiments, confort et bien-être** : Restructuration, extension, rénovation, travaux de mise en accessibilité, opérations d'amélioration de la performance énergétique (éco-collège), le Département consacre chaque année d'importants moyens à la modernisation des bâtiments afin d'assurer à tous (élèves, enseignants, personnels) de bonnes conditions de travail.
- **Personnel qualifié** : Accueil, restauration, hébergement, propreté, entretien technique, sécurité... pour assurer ses missions, le Département emploie plus de 350 agents.
- **Transports et mobilité** : Le Département organise les déplacements scolaires quotidiens d'environ 15 300 jeunes (387 services spéciaux scolaires et 23 lignes régulières).
- **Le sport et la culture à l'école** : Le Département encourage la pratique sportive des collégiens. Il apporte des aides aux communes pour que chaque collégien puisse utiliser des installations sportives (piscine, gymnases, stades...). Le Département complète les programmes officiels en favorisant la curiosité intellectuelle et culturelle, l'ouverture d'esprit et la découverte du monde avec une offre culturelle dans tous les domaines artistiques (musique, danse, cinéma, lecture, musées...).
- **A chaque rentrée**, plus de 18 000 collégiens reçoivent un **chéquier** d'une valeur de 80 euros pour favoriser les découvertes sportives et culturelles, dont un chèque livre de 18 €. Un dictionnaire est également distribué chaque année à tous les élèves de 6^e.
- **Le numérique pour des collèves** «connectés» avec leur temps : Dans chaque collège, le Département investit dans les ordinateurs, les vidéo-projecteurs, les serveurs, les espaces numériques de travail (ENT), les imprimantes en 3D...
- **Manger mieux** : Le Département propose aux élèves de manger mieux en proposant des menus équilibrés issus de l'approvisionnement local et de l'agriculture biologique.
- **Aux côtés des familles** : Le Département aide les familles ayant des revenus faibles à payer les frais de restauration scolaire ou de transport scolaire.

D'une rentrée scolaire à une autre, le Département souhaite porter toujours plus haut les valeurs d'égalité que ce soit en matière d'accès pour tous les collégiens aux savoirs et d'amélioration des conditions de vie ou d'études. Tout est prêt cette année encore



Ph. Fotolia-karandaev

pour accueillir et accompagner dans les meilleures conditions, ces jeunes dans les collèges et leur donner les moyens de préparer leur avenir.

Cette année, la rentrée scolaire s'est faite sous haute surveillance en raison des menaces terroristes qui pèsent sur notre Pays. Pour répondre aux inquiétudes légitimes de nombreux parents d'élèves et enseignants, le Département a souhaité mettre en œuvre un plan spécifique pour prévenir les risques et renforcer la sécurité des élèves et des personnels dans et aux abords des établissements. C'est dans cette atmosphère où la sécurité est au cœur de toutes les réflexions que les

18 000 collégiens du Tarn ont retrouvé le chemin de leurs collèges. Dans ce contexte particulier où le **vivre ensemble est une priorité**, l'école de la République, espace privilégié pour l'apprentissage de la citoyenneté, de la tolérance, du respect d'autrui, de l'égalité homme-femme, doit plus que jamais offrir à chaque élève des valeurs et une éducation permettant d'acquérir de vrais repères pour affirmer leur personnalité, leur esprit critique et devenir les citoyens éclairés de demain. A l'image du **Conseil départemental des Jeunes** qui se veut un outil de rassemblement des collégiens et d'apprentissage de la citoyenneté, une forme d'éducation civique appliquée à la réalité (voir page 18).

Travaux d'investissement et grosses réparations dans les collèges : 6 000 000 €



Des travaux

Après une extension terminée en 2015, le collège de La Montagne Noire à **Labruguière** a bénéficié de travaux pour la réfection totale de la verrière et de la cour des élèves (2 millions d'euros).

Le collège Jacques Durand de **Puylaurens** a bénéficié de travaux d'extension et de restructuration qui ont été terminés pour la rentrée 2016. Montant de ces travaux : 3 millions d'euros) 5,2 millions d'euros, c'est le montant des travaux qui seront effectués en 2017 et 2018

dans les collèges d'**Alban, Brassac et Lacaune**. Il s'agira de traiter les enveloppes thermiques des bâtiments. 10 millions d'euros et trois ans de travaux pour la restructuration complète du collège **Albert Camus à Gaillac**. Le gros du chantier devrait débiter à la fin de l'année.

Collèges publics : 31 établissements - 14 422 élèves

Montant total d'aide au fonctionnement des collèges publics :
14 466 000 €

Collèges privés : 11 établissements - 3 504 élèves

Montant total d'aide au fonctionnement des collèges privés :
2 086 352 €

Des tablettes numériques pour les collégiens

La loi d'orientation du 8 juillet 2013 sur la refondation de l'école de la République a instauré le service public du numérique éducatif qui trouve son prolongement dans la mise en place du plan numérique pour l'éducation.

Les collèges **Jean-Jaurès à Albi** et **Jean-Monnet à Castres** ont été retenus pour être deux établissements préfigurateurs de ce plan.

L'État a pris en charge la moitié du coût de l'acquisition des tablettes, toutes les autres dépenses étant intégralement à la charge du Département. Ces tablettes sont remises à cette rentrée scolaire aux élèves des classes de 5ème et au personnel enseignant de Jean-Jaurès et Jean-Monnet pour un montant de 240 000 €.



Guy Malaterre, vice-président délégué à l'Enseignement, et Thierry Carcenac distribuent les dictionnaires aux élèves du collège La Montagne Noire à Labruguière.



Chéquier collégien et dictionnaire

Outre le chéquier collégien, distribué à l'ensemble des élèves des collèges tarnais et qui représente environ 80 euros de réduction sur diverses activités culturelles et de loisirs, le Département offre un dictionnaire aux nouveaux entrants en classe de sixième. Un dictionnaire édité spécialement qui contient toutes les informations propres au département du Tarn, à la vie de l'institution et son fonctionnement. Il sera un précieux compagnon de route pour tous les collégiens tarnais.

Enseignement supérieur :

Participation au Syndicat Mixte
IUT Castres Tarn :
245 000 €

Participation au Syndicat Mixte Albi Tarn :
200 000 €

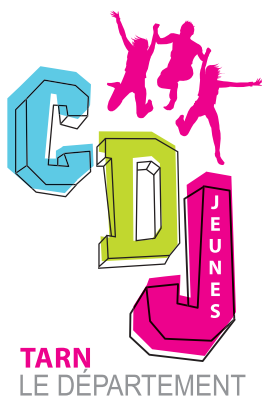
Aide aux réseaux d'écoles rurales :

110 000 €
(103 écoles concernées
regroupant 6 145 élèves)



Transports scolaires : 15 M€

15 000 élèves transportés sur 387 services spéciaux
et 23 lignes TarnBus



Conseil départemental des jeunes : À la découverte de la citoyenneté !

Intéresser les collégiens à la citoyenneté et leur faire découvrir le fonctionnement de l'institution départementale, tels sont les objectifs de la création en 1992, par l'Assemblée départementale, d'un Conseil général des jeunes (aujourd'hui Conseil départemental des jeunes).

Depuis cette date, les élèves de 5^e des quarante-deux collèges publics et privés du Tarn élisent, les années paires, les délégués qui auront pour rôle de les représenter au CDJ le long d'un mandat qui couvre deux années scolaires. L'élection a lieu habituellement à l'automne, après les vacances scolaires de Toussaint.

2016, qui se trouve être justement une année de renouvellement, verra ainsi en novembre prochain se tenir dans les collèges l'élection du CDJ. **Les élèves tarnais de 5^e, éliront parmi leurs pairs, quarante-deux conseillers départementaux jeunes (un représentant par collège) qui composeront l'Assemblée départementale jeune (Mandat 2016-2018).**

Les jeunes élus auront à mettre en pratique sur le terrain le programme d'instruction civique qui leur est dispensé dans leurs établissements scolaires.

S'initiant à la citoyenneté, ces jeunes issus des quatre coins du Tarn, siègeront dans l'hémicycle du Département et travailleront dans des commissions thématiques le mercredi une fois par mois. Ils débattront, proposeront et mèneront des projets d'intérêt départemental, profitables à tous les collégiens tarnais.

Le 1^{er} rendez-vous de la nouvelle Assemblée se manifestera par une séance plénière solennelle officialisant la prise de fonction des nouveaux Conseillers départementaux jeunes, dans le courant du mois de décembre 2016 à l'Hôtel du Département, en présence de leurs prédécesseurs (mandat 2014-2016).

Pour découvrir l'actualité du CDJ, voir les projets réalisés ces dernières années, ou encore, si tu es élève de 5^e dans le Tarn et que tu souhaites te présenter aux prochaines élections, rendez-vous sur le net : <http://tarn.entmip.fr/> dans la rubrique dédiée au CDJ.

Election mode d'emploi

S'agissant du renouvellement de la jeune Assemblée, dont l'élection auprès des élèves tarnais de 5^e se tiendra en novembre prochain, à l'ère du numérique, la « campagne électorale » a été lancée dès la mi-septembre via l'ENT. Les collégiens (élèves de 5^e), leurs parents, ainsi que le personnel des collèges (publics et privés) peuvent découvrir l'ensemble des informations relatives à l'élection dans la rubrique CDJ.

En outre, afin de permettre aux futurs candidats d'appréhender au mieux le rôle et la mission du CDJ, il a été demandé aux jeunes Conseillers en exercice d'intervenir dans les classes de 5^{ème} de leurs collèges pour relater l'expérience qu'ils ont vécue durant ses 2 années de mandat. Si nécessaire et à la demande des Chefs d'établissement, des réunions d'information sur les compétences de la collectivité départementale et sur les enjeux, les objectifs et le fonctionnement du CDJ seront organisées dans les collèges demandeurs, dans le courant du mois d'octobre 2016.

Lutte contre la pauvreté



Isabelle Espinosa, vice-présidente déléguée à la Jeunesse, avec la commission Lutte contre la Pauvreté

La concrétisation du projet de la Commission Lutte contre la pauvreté du Conseil départemental jeunes du mandat 2014-2016 a abouti sur une collecte qui a eu lieu le samedi 11 juin dans les grandes surfaces à Lavaur, Castres et Lescure-d'Albigeois.

Cette manifestation a été organisée en partenariat avec le Secours Populaire pour venir en aide aux enfants défavorisés.

Le but de cette collecte était de récolter des produits d'hygiène, des jouets et des livres. La participation de tous les bénévoles (enfants du Conseil départemental jeunes, animateurs, parents et membres du secours populaire) et la générosité des donateurs ont permis de récolter environ 8800 euros de dons, toutes villes confondues.

Le mercredi 15 juin, les conseillers départementaux jeunes ont passé la journée au siège du secours populaire afin de procéder à la redistribution des produits aux familles bénéficiaires.

Les chiffres de la collecte

Collecte indirecte :

1200 ouvrages fournis par la BDT. Étant donné la réussite de cette opération, cette action sera pérennisée au sein du Conseil départemental et renouvelée tous les ans.

Collecte directe en valorisation financière :

- Albi : 3177 euros
- Castres : 2964 euros
- Lavaur : 2251 euros

12 bénévoles du secours populaire ont participé à l'opération ainsi que 23 Conseillers Départementaux Jeunes.

Les autres commissions

Sport

La commission sport a organisé le 6 octobre dernier, sur le site d'Aquaval à Lautrec, en direction des collégiens tarnais, une journée «découverte» de sports méconnus ou d'activités sportives que nous connaissons tous mais que peu d'entre nous comprennent vraiment... Par ailleurs, dans la lignée de la journée «Sport et fair-play» initiée par le CDJ en 2012, **les jeunes de la commission ont décidé d'aborder, à travers cette manifestation, les questions de bienfait du sport sur la santé, de prévention et d'intégration des élèves en situation de handicap... mais aussi de véhiculer des valeurs universelles transposables dans la vie de tous les jours : responsabilisation, mixité, fair-play...** Cette opération sera montée en partenariat avec l'UNSS. Plusieurs autres partenaires participeront à l'animation des activités proposées tout au long de la journée.

Handi'Cap de changer ton regard

Les jeunes membres de cette commission s'étaient fixé comme priorité de sensibiliser les jeunes générations et leur faire découvrir les différents types de handicaps (moteur,



ceciété, surdité, mental, psychique...). Ils ont donc décidé avec le soutien de nombreuses associations pour handicapés, de mener une opération expérimentale de sensibilisation dans plusieurs collèges du département en mai et juin 2016. **L'action vise à aider les jeunes et moins jeunes à changer les regards et à vaincre les appréhensions pour faciliter et favoriser le vivre ensemble dans le respect des différences.** En attendant d'intervenir dans les collèges, le groupe s'est préparé, à la demande des services de l'Education nationale, à animer un stand de sensibilisation aux handicaps, dans le cadre du 6ème Rallye Citoyen du Tarn organisé par le trinôme Académique (Direction départementale des services de l'Education nationale, Délégation Militaire du Tarn et l'Institut des hautes études de défense

nationale IHEDN) le lundi 4 avril 2016 à Cap Découverte.

Communication

Cette commission a pour mission de faire connaître l'activité du CDJ auprès du grand public et des jeunes collégiens tarnais. Pour ce faire, les membres du groupe utilisent différents supports de communication comme l'ENT, le site Internet, la page Facebook et le magazine Atouts Tarn du Département, ou encore Radio Francas. Ils assurent aussi les relations avec les médias (journaux, Radio, Télé...) et rédigent les communiqués de presse... Le travail de cette commission aura été un véritable « accélérateur » en termes de communication.

#arcel'g@me

La commission
Respect et lutte
contre le harcèlement
raconte son action

Un jeu interactif pour lutter contre le harcèlement scolaire

Nous représentons la commission « Respect et lutte contre le harcèlement » du mandat 2014- 2016 du Conseil Départemental Jeunes. Nous sommes huit élèves élus en classe de 5^e dans nos collèges, pour un mandat de 2 ans.

Nous trouvons que le harcèlement est trop souvent présent au collège et ceci entraîne chez nous un sentiment de révolte. Nous avons envie de changer les choses. Nous avons tous vu un enfant se faire harceler au collège et nous souhaitons agir sur ce problème.

Avec notre projet, nous souhaitons viser les collégiens mais surtout les trois acteurs impliqués dans le harcèlement : la victime, le témoin et le harceleur.

- **La victime a besoin d'aide car le harcèlement peut avoir de graves conséquences sur sa vie future,**
- **Le témoin doit oser en parler sans appréhender des représailles,**
- **Le harceleur, que nous voulons comprendre pour l'aider à adopter un autre comportement.**

À travers notre projet, nous voulons donner un message d'espoir pour montrer qu'il suffit de réagir pour améliorer la vie du harceleur, de la victime et du/des témoin(s). Pour rester dans la continuité des mandats précédents, nous comptons nous appuyer sur les outils existants pour mieux les faire

connaître. Nous avons donc pensé à réaliser un jeu interactif sur internet. L'utilisateur découvre une situation illustrée, par exemple, un collégien se fait insulter dans la cour. Une question en relation avec la scène lui est posée pour qu'il se mette à la place d'un des acteurs du harcèlement. Par exemple, qu'aurais-tu fais à la place du témoin ? En fonction de sa réponse, l'utilisateur peut voir les conséquences de son choix.

Dans un premier temps, nous avons rencontré un psychologue pour comprendre les causes et les conséquences du harcèlement afin d'enrichir nos connaissances sur le sujet et mieux connaître la réalité.

L'étape suivante a consisté à recenser les actions et outils existants que nous pouvions utiliser. Il a fallu ensuite créer les scénarios et les questions nécessaires à l'élaboration du jeu interactif. Puis, nous avons réfléchi aux moyens de communication à utiliser pour diffuser cet outil. N'hésitez pas à nous dire ce que vous en avez pensé dans la page « contact ».

Retrouvez le jeu à l'adresse suivante <http://cdj.tarn.fr/harcelgame>



Le Laboratoire œnologique départemental, un outil technique indispensable



Pour la quasi totalité des vignerons gaillacois et quelques-uns de Marcillac, le Laboratoire Œnologique Départemental est une boussole irremplaçable. Une assurance technique d'abord, mais beaucoup plus au moment crucial des assemblages, quand il faut associer les cépages pour donner les meilleures cuvées.

Cet ancien Foyer Rural repris en 1965 par le Conseil général est réputé pour la qualité de ses prestations. Accrédité COFRAC

> 21 400
échantillons
traités en
2015.

(Comité Français d'Accréditation) sous le numéro 661, il délivre tous les ans 1500 rapports d'analyse indispensables pour les accréditations à l'export, les AOC, les IGP (Indications Géographiques Protégées), ou les préparations aux concours. Cette position d'arbitre lui vaut d'être lui-même audité régulièrement. « **Nous avons reçu un audit de renouvellement en mai 2015 et nous recevons en septembre 2016 un audit de surveillance** » précise

Sabine Garda, la directrice, qui est assistée de deux autres œnologues, de trois techniciens et d'une secrétaire. Le Laboratoire Œnologique Départemental a traité en 2015 21 400 échantillons – du raisin jusqu'à la mise en bouteille – et effectué 78 400 dosages.

« **Les attentes des vignerons sont très diverses. Parmi les 80 caves environ que nous suivons, il y a des bios purs et durs, des vignerons qui ont une pratique raisonnée, d'autres qui ont une approche plus technologique. Les demandes sont de plus en plus spécifiques. Nous conseillons les vignerons, mais toujours dans le respect de leur pratique** » .



Expert et impartial

Le calendrier du Laboratoire est dense, surtout pendant la période des vendanges. Pendant dix semaines, jusqu'à la mi-novembre, les œnologues se rendent deux fois par semaine dans les caves, puis une fois par semaine jusqu'en décembre, pour les suivis de vinification. En mars, vient l'heure des assemblages et collages. Les relations perdurent au moment de la préparation des vins aux concours : vignerons et techniciens du Laboratoire dégustent ensemble avant de valider l'assemblage. « **Chez eux ou ici. Il est bon parfois que les vignerons sortent de leur contexte quotidien. Nous prenons le temps d'échanger des avis, de confronter nos sensations. C'est un moment très important** ». Les techniciens assurent au moins quatre visites par an dans les domaines, mais interviennent aussi à la demande. La position de monopole sur le département n'a pas modifié le fonctionnement du Laboratoire et ses relations dans le vignoble : la remise en question est constante. Certains vins sollicitent plus les conseils du laboratoire : c'est le cas des rouges, où l'effet millésime est plus marqué, et des rosés, plus technologiques. L'avis de l'équipe du laboratoire fait autorité quand il s'agit d'évaluer un millésime. Son regard est à la fois expert, impartial et indépendant. 2015 ? La réponse est unanime. « **C'est une très belle année, avec des rouges riches et taniques, signes d'une bonne maturité. Meilleure que 2014** ». Un avis qui a valeur de conseil pour les acheteurs.



V'innopôle : une compétence reconnue dans la recherche appliquée

Le vignoble expérimental et les 15 ingénieurs et techniciens qui y exercent leurs missions ont une résonance locale, régionale et nationale en matière de recherche appliquée. Ce vignoble de 14,5 ha, propriété du Département, est né d'un projet tarnais. Il existait bien des parcelles expérimentales de conservation et de multiplication – certaines vieillissantes - mais dispersées sur plusieurs communes. La volonté de préserver les ressources génétiques, de procéder à la multiplication et à des expérimentations, a conduit les partenaires du projet (Chambre d'Agriculture, Conseil départemental, Maison des Vins, Sicarex) à rechercher un site apte à sauvegarder la génétique et à prendre en charge le destin des cépages gaillacois. « **L'urgence était de sauver le patrimoine génétique** » indique Olivier Yobregat, en charge de la conservation et des études génétiques à l'Institut français de la Vigne et du Vin (IFV). En 2002, le site, où s'installaient l'IFV et Sicarex, était doté d'un bâtiment de 2 000 m², avec un chai expérimental et des laboratoires qui conféraient à V'innopôle une mission régionale. **Le domaine conservatoire recèle 650 origines gaillacoises correspondant à de vieilles souches de mauzac blanc et rose, de duras, braucol, loin de l'œil, ondenc et prunelart.** Il procède tous les ans jusqu' à 650 mini-vinifications de 60 litres – qui en font le recordman du monde - voire micro-vinifications d'un litre. Ce domaine est conduit par deux salariés mis à disposition par la Maison des Vins : un chef de culture et un technicien agricole.

Réduire les traitements et les coûts

V'innopôle a conquis sa renommée nationale dans la recherche appliquée. Son champ d'expérimentation est vaste. Il porte sur l'étude des sols, la diffusion des maladies, les

essais de porte-greffe, les études techniques le machinisme viticole, où ses compétences font autorité. Il travaille, avec les constructeurs, sur un robot autonome tondeur de vigne (à alimentation solaire), et sur des drones aptes à analyser la vigueur des souches ou l'hétérogénéité parcellaire. Sa collection de cépages, depuis 2004, est la plus importante de France avec 350 variétés. Elle lui permet de travailler sur les ressources autochtones, de **remettre en culture – avec succès - le manseng noir, un cépage du Piémont pyrénéen, pour le compte de la Cave de Plaimont, ou de « ressus-citer », en culture expérimentale, des cépages**

confidentiels. La demande la plus forte porte sur les maladies et la réduction des intrants phytosanitaires. V'innopôle - antenne relais du programme Ecophyto – en affine les règles jusqu'à la parcelle, optimise la pulvérisation, avec un pulvérisateur confiné diffusant très peu sur l'environnement, et vise à la réduction des doses. Les ingénieurs planchent sur les cépages résistants, en croisant les variétés, sur la limitation de la taille, mais également sur l'assistance au viticulteur via la robotique et l'imagerie. « **Notre objectif est de limiter les traitements et les coûts** » résume Olivier Yobregat.



> Sa collection de cépages est la plus importante de France.

Le développement arbustif d'une haie

Une nouvelle approche pour la gestion des bords de routes départementales

Le bord des routes est une réserve abritant une diversité d'espèces animales et végétales. Ce réservoir de vie doit être préservé pour maintenir et voir se développer les populations locales. Certaines espèces ayant disparu de nos champs ont trouvé refuge dans nos talus boisés et enherbés.

Le Département du Tarn s'est depuis longtemps engagé dans une démarche environnementale forte. Les premiers volets de l'Agenda 21 tarnais sont apparus en 2007. La Direction des Routes, en 2011, modifiait ses pratiques de fauchage/débroussaillage pour prendre en compte ces enjeux qui nous permettront de laisser à nos enfants une planète en bonne santé. A l'heure actuelle, les épaveuses (engins motorisés d'entretien des accotements) ont un programme bien défini sur un calendrier précis pour les 2 techniques mises en œuvre.

Le fauchage

La première intervention a lieu à partir du début du mois de mai. Elle a uniquement un but sécuritaire. Il s'agit de faucher sur la seule largeur d'un rotor, l'accotement. Ceci évite à la végétation de se coucher sur la route et permet de dégager la visibilité dans les virages et les carrefours.

Un deuxième passage dans le courant du mois de juin peut être effectué si les conditions météorologiques ont favorisé une croissance dense de la végétation précédemment coupée.

Le débroussaillage

A partir du mois d'août et jusqu'à la fin de l'année, en plus de l'accotement, le fossé et le bas des talus sont dégagés de leur végétation. Ces techniques de coupe tardives et partielles, permettent à la flore d'aller jusqu'au bout de son cycle biologique et ainsi produire les graines qui lui sont nécessaires pour se réimplanter les années suivantes. De même la végétation, tel un corridor, permet aux insectes et petits animaux de vivre sereinement dans un habitat protecteur et propice à leur reproduction.

Aujourd'hui, le désir est d'aller plus loin dans la démarche : laisser se développer la végétation sur les talus et ainsi favoriser la régénération naturelle des haies.

Pendant 4 années, seules les coupes sécuritaires de fauchage seront maintenues (1 seule largeur de rotors sur les accotements et dégagement de la visibilité dans les virages et carrefours). En fonction du développement arbustif, l'action annuelle de débroussaillage sera remplacée par l'utilisation d'un lamier



(engin motorisé dont le bras est équipé de scies circulaires) tous les 4 à 5 ans pour maintenir le gabarit routier.

En collaboration avec l'association Arbres et Paysages et le Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées, un suivi par comptage de la biodiversité sera effectué et comparé à une zone voisine où le travail est maintenu selon les pratiques actuelles. Cette approche nous indiquera quel impact sur la faune et la flore de nos accotements, peut avoir la suppression du débroussaillage. Pour s'assurer de la pertinence de la démarche, **4 lieux d'expérimentation ont été sélectionnés** sur des routes à faible fréquentation mais à forte qualité environnementale. Sur les routes départementales 28, 8, 9, 46 et 79 des zones de quelques centaines de mètres sont identifiées sur les communes de Vaour, Penne, Castelnau de Montmiral, St Christophe, St Martin Laguèpie, Blan, Lempaut et Paulinet.

A Mont-Roc, un site d'escalade à vocation départementale

Le Comité Départemental de la Fédération Française de Montagne et Escalade (CD FFME), dont l'objet est le développement et la promotion des sports de montagne (escalade, alpinisme, randonnée...) a identifié le site du Calvaire comme le site majeur et prioritaire sur le territoire tarnais, du fait de ses caractéristiques techniques et de son emplacement géographique. Il est classé d'intérêt régional par la fédération.

Ce site intéresse également le sport scolaire, pour les établissements scolaires voisins ainsi que pour l'organisation de rassemblements départementaux ou régionaux dans le cadre de l'UNSS.

Pour le Département, le voisinage de la **Base Départementale de Razisse** est un atout majeur, l'escalade faisant partie des activités sportives proposées dans le cadre de ses séjours. Le site du Calvaire, avec ses caractéristiques propres, permet de proposer une offre cohérente, en complément de la Structure Artificielle d'Escalade située sur la base ou du « rocher-école » du Moulenc, uniquement dédiés à l'initiation.

Pour finir, ce site est au cœur d'un projet de mise en valeur du territoire de la Vallée du Dadou, mené par la Communauté de Communes des Monts d'Alban et du Villefrancois. Un programme d'amélioration des accès et de mise en sécurité du site de Mont Roc a ainsi été réalisé, pendant que l'aménagement de sentiers de randonnée se poursuit dans les alentours.

Le Département est partenaire de la commune et la Communauté de communes pour la gestion du site

Afin de veiller au bon fonctionnement du site et au respect des critères du PDESI dans la durée, le Département a proposé aux collectivités gestionnaires du site de s'engager via une convention de gestion et d'établir une charte de bon usage du site, validée par l'ensemble des usagers.

Au vu de la portée départementale de ce site, et des enjeux relatifs à la démarche portée par la CDESI, le Département a choisi de s'impliquer directement dans le suivi de ce site, en co-signant la convention de gestion et



charte de bon usage du site, et en assurant l'animation du comité de suivi du site, composé de l'ensemble des usagers et gestionnaires. Les services du Département ont accompagné les collectivités dans les différentes étapes vers la réouverture de ce site (rédaction de la convention, contribution à l'élaboration des panneaux d'information...).

Le Comité du Tarn de Montagne Escalade.

Fort de 8 clubs et de 800 licenciés dont 500 jeunes environ, le Comité du Tarn de Montagne Escalade, présidé par Jean-Pierre Combès, se félicite d'une telle ouverture. « C'est le seul site tarnais d'escalade officiel labellisé site sportif. Jusqu'à présent nos jeunes licenciés devaient pratiquer en salle. C'est un outil performant. » Pour le Président du Comité, « cet outil doit permettre de devenir performant et de favoriser encore plus la pratique de l'escalade, » même s'il regrette qu'il manque sur le territoire « une falaise de 40 ou 50 mètres de haut pour proposer un plus large éventail de voies. »



Ph. Fotolia-Steinar

CDESI ET PDESI

La mise en œuvre d'un Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature (PDESI) est l'occasion de promouvoir un projet qualité pour l'ensemble des sports de nature dans le Tarn.

Cette démarche s'appuie sur plusieurs dimensions : un axe sportif et social avec la volonté de préserver, aménager et développer des lieux de pratiques sportives de nature et leur accessibilité à tous ; un axe environnemental car les milieux naturels et les paysages considérés comme un patrimoine ; un axe d'aménagement du territoire, en tant que lieux de vie et de travail des populations locales ; un axe de développement économique par l'amélioration du cadre de vie et du développement touristique.

Toutes les infos sur la CDESI
cdesi.tarn.fr

Le mois du Film documentaire avec la bibliothèque départementale

Le mois du film documentaire est une manifestation nationale initiée par l'association Image en bibliothèque avec le Ministère de la Culture et de la Communication et le Centre national du cinéma et de l'image animée. La manifestation a lieu tous les ans, partout en France, tout au long du mois de novembre. Coordinée au niveau régional par le Centre Régional du Livre (CRL), elle permet la diffusion de plus de 1600 films documentaires en un mois. Les enjeux de la manifestation sont de donner davantage de visibilité au genre documentaire, de valoriser la richesse de la création dans ce domaine, de proposer des moments de découverte collective et de faciliter la rencontre avec les réalisateurs.



Dans le Tarn

Conformément aux objectifs du 2^e schéma directeur de développement de la lecture publique, adopté par le Conseil départemental en 2015, la Bibliothèque départementale a



développé le soutien à l'action culturelle des bibliothèques tarnaises. Développant depuis 4 ans une collection audiovisuelle (DVD) qui circule dans les bibliothèques, la bibliothèque départementale a proposé que le Département s'inscrive pour la 1^{re} fois dans la manifestation du Mois du film documentaire.

Pour conduire ce projet et en cohérence avec les objectifs de transversalité de la Collectivité, la bibliothèque départementale, en étroite collaboration avec le service de la Culture, s'appuie sur des associations conventionnées ou partenaires du Département. Cette démarche vise à créer une synergie entre différents acteurs culturels tarnais et les services culturels du Département.

C'est ainsi que diverses projections, toutes suivies d'une rencontre avec le réalisateur ou la réalisatrice, sont proposées aux tarnais durant le mois de novembre.

Les partenaires

Le CRL, coordinateur de l'opération au niveau régional a souhaité soutenir l'initiative du Département dans sa participation à la manifestation. Ainsi, l'inauguration régionale du Mois du film documentaire aura lieu cette année à Albi, le 4 novembre prochain. Cette soirée d'ouverture régionale est une opportunité de valoriser une politique départementale qui vise à favoriser un accès équitable aux bibliothèques et à des services de qualité à l'ensemble de la population tarnaise.

Elle permettra de rendre plus lisible le rôle du Département et de la Bibliothèque départementale pour accompagner les bibliothèques et les collectivités locales à développer un service de lecture publique de qualité sur le Tarn, comme défini dans le 2^e schéma directeur de développement de la lecture publique. L'association **Ciné forum**, partenaire du Département et organisatrice du festival Les Œillades a accompagné le choix des films qui seront projetés et établi des contacts avec les réalisateurs.

Cinécran 81, également partenaire du Département, assurera la projection des films dans les communes participantes : Puygouzon, Lautrec et Vaour.

Deux cinémas assureront également des projections : le cinéma de la Scène nationale et le cinéma Vertigo à Graulhet.

Le calendrier

Vendredi 4 novembre à 20h

Albi, Cinéma de la Scène nationale d'Albi.

SOIREE D'OUVERTURE régionale et départementale du Mois du Film documentaire - Séance suivie d'une rencontre avec la réalisatrice Julie Bertuccelli.

Dernières nouvelles du cosmos de Julie Bertuccelli (avant-première)

Mardi 15 novembre à 18h

Puygouzon, Médiathèque Puygoulière.

Séance suivie d'une rencontre avec le réalisateur Sébastien Lifshitz.

Bambi de Sébastien Lifshitz

Mardi 15 novembre à 21h

Graulhet, cinéma Vertigo.

Séance suivie d'une rencontre avec le réalisateur Sébastien Lifshitz.

Les Vies de Thérèse de Sébastien Lifshitz (avant-première)

Mercredi 16 novembre à 20h30

Lautrec, Salle François Delga.

Séance suivie d'une rencontre avec le réalisateur Sébastien Lifshitz.

Les Invisibles de Sébastien Lifshitz

Jeudi 17 novembre à 14h15

Vaour, Salle des fêtes.

Séance suivie d'une rencontre avec le réalisateur Thierry Michel.

L'homme qui répare les femmes : la colère d'Hippocrate de Thierry Michel

Jeudi 17 novembre à 20h30

Vaour, Salle des fêtes.

Séance suivie d'une rencontre avec le réalisateur Thierry Michel.

L'affaire Chebeya, un crime d'État ? de Thierry Michel

Samedi 19 novembre à 20h30

Labastide-Rouairoux, Salle Jacques Brel.

Séance suivie d'une rencontre avec les réalisateurs Nicolas Farrand et Samuel Gautier.

À l'air libre de Nicolas Farrand et Samuel Gautier

Bibliothèque Départementale du Tarn, 9 rue Francisco Goya, 81013 ALBI CEDEX 09. <http://bib.tarn.fr>

Le Château de Castelnau-de- Lévis, huit siècles d'histoire

C'est en 1991 que la municipalité de Castelnau-de-Lévis décide d'acheter le château situé sur le territoire de la commune. L'état du château, qui menaçait ruine, présentait un grave danger pour les visiteurs du site. L'Association de sauvegarde du château, dont la première présidente fut Yvette Dardé, vit immédiatement le jour. **Sa mission fut de sauvegarder le site et de le rénover dans la mesure de ses moyens, sous la tutelle de l'architecte des Bâtiments de France.** Et depuis plus de 25 ans, désormais présidée par Françoise Proust, l'association, forte d'une centaine de membres actifs et sympathisants (certains depuis sa création) sauvegarde, rénove et anime non seulement le site mais aussi le patrimoine médiéval de la commune. Les nombreuses activités culturelles programmées les mois d'été ont pour objectif de créer de la trésorerie et permettre à l'association de sauvegarde de poursuivre ses actions d'entretien et d'embellissement du site tout au long de l'année. **Ainsi en 2017, sont prévus un cycle de conférences en mai, une grande journée de nettoyage et de travaux fin mai (repas de midi offert, toutes les bonnes volontés sont bienvenues), le salon du livre en juin, la deuxième édition du spectacle son et lumière « La Croisade » en juillet, des animations variées en août et évidemment les journées du patrimoine en septembre.**

Plus de 20 ans auront été nécessaires, entre interdits du Roi et aval de l'Eglise, au milieu du XIII^e siècle pour ériger le château sur un vaste domaine, au nord de l'actuelle rivière Tarn, appartenant à la famille de Sicard Alaman, ministre de Raymond VII, dernier comte de Toulouse. Les aménagements de la construction au fil des siècles (la tour de guet à la fin du XIV^e, les travaux de la tour orientale du XVI^e au XVII^e siècle) n'ont que peu modifié l'architecture globale du château. Pendant plus de 5 siècles, jusqu'à la révolution, la seigneurie de Castelnau fut une puissante baronnie. Vendue au début du XIX^e siècle par ses derniers propriétaires, ses acquéreurs n'y virent qu'une carrière à exploiter. Les vestiges du château ont été classés en 1909.



> **Castelnau était à l'origine nommé Castelnau de Bonafous du nom de la butte sur laquelle le village était bâti. Castelnau de Bonafous est devenu Castelnau du Tarn sous la révolution avant d'être baptisé Castelnau-de-Lévis au XIX^e siècle, du nom de la dynastie des Lévis qui régna sur Castelnau durant près de deux siècles.**



Chaque année une quinzaine de jeunes étudiants des Chantiers Concordia sont accueillis par la municipalité de Castelnau-de-Lévis. Ces volontaires sont encadrés par les bénévoles de l'association de Sauvegarde du Château et contribuent à la réhabilitation du patrimoine de la commune.

Au château de Castelnau, concrètement, les équipes Concordia qui se sont succédées ont participé à l'embellissement du château par la remise en état d'une porte de la demeure seigneuriale, au déblaiement des caves, au renforcement des soubassements de la grosse tour orientale, à la rénovation de murs et de fenêtres, et autres travaux d'entretien et de sauvegarde du site. Pour ces ressortissants d'une soixantaine de pays, c'est l'occasion de découvrir des horizons, des cultures différents et de perfectionner leur apprentissage des langues étrangères tout en apportant leur aide à la réalisation des projets des communes d'accueil.



Le Cabaret des 7 mers – ALBI

Dans le cadre du Téléthon 2016, la compagnie Evelyne Remazeilhès présente sa nouvelle création originale «Le cabaret des 7 mers». Ce spectacle retrace quelques escales du navigateur tarnais Jean-François Galaup de Lapérouse, chacune d'entre elles donnant naissance

à de nombreuses scènes costumées où se mêlent la danse et les chants. 300 costumes et 72 artistes vont ainsi traverser la scène.

Le 10 décembre
Théâtre des Lices à Albi
Renseignements et réservations au 06 17 33 40 17



Les primeurs de Castres LO BOLEGASON

Quelles seront les pépites de cette édition 2016 ? Qui alimentera les chroniques et le paysage musical ou simplement votre discothèque ? Cette année encore, une programmation audacieuse avec des projets aux multiples couleurs que chacun pourra s'approprier. Un festival qui rime avec surprise, nouveautés et émotions.

27, 28 29 octobre au Bolegason à Castres
lesprimeursdecastres.fr

Université pour tous du Tarn



L'Université pour tous du Tarn renouvelle pour sa saison 2016-2017 son partenariat avec la Conservation Départementale des Musées.

Les points forts de ce partenariat :
 Le voyage destination

Japon ! du 20 au 31 octobre, en lien avec la programmation Japon mise sur pied par la Conservation.

Le cycle de cours à Castres sur les industries minières et textiles dans le Tarn. La conférence sur l'ab-

baye École de Sorèze et le Musée Dom Robert par Brigitte Benneteu, directrice de la Conservation départementale, le 15 novembre à Castres.

ALBI - Tél. 05 63 38 13 95
CASTRES - Tél. 05 63 50 12 99
universite-pour-tous-tarn.fr

Albi-les-Mines, le charbon à Pélissier – LESCURE-D'ALBIGEOIS

L'histoire racontée de ce quartier dynamique et industriellement actif qui s'éteindra en 1959, victime de l'évolution des houillères et du fait que le charbon ne sortira plus par le puits de Cagnac-les-Mines...

Conférence de Patrick Trouche

Vendredi 14 octobre
Salle Moïse David à Lescure d'Albigeois



Ph. Aimé Malphettes

Festival Echos d'ici, échos d'ailleurs – LABASTIDE-ROUAIROUX

Mon corps et moi jouons à tous les jeux. Jeux de société, jeux d'argent, jeux de hasard et de bazar, à cache-cache, au docteur,

à la guerre et, mais oui, aux jeux de l'esprit.

Autres enjeux, tous les jeux que je joue, mon corps les joue aussi : j'aime, je

travaille, je le travaille, je l'habille de trouvaillies.

Mon corps et ses émois, c'est moi, alors pas touche, là je ne joue plus !

Festival du film documentaire
14, 15 et 16 octobre

http://echosdudoc.free.fr



Les Dimanches Musicaux – CASTRES

Pour la 27^e édition des dimanches musicaux, 5 concerts au cœur de l'hiver avec la complicité de musiciens généreux, des stars et de nouveaux talents de renom. C'est

encore une programmation prestigieuse avec une constante exigence artistique. Du piano à volonté en concerto, récital, trio, quatuor et duo.

Et toujours le Pass au prix

incroyable de 60 euros pour 5 concerts.

A découvrir sur **www.dimanchesmusicaux-decastres.com**

Renseignements : 06 72 85 21 96

Mitterrand, dans les pas de Jaurès - ALBI

Exposition aux Archives départementales du 2 novembre au 25 février 2016. A l'occasion de la célébration du centenaire de la naissance et du 20^e anniversaire de la mort de l'ancien Président de la République François Mitterrand, les

Archives départementales présentent une exposition retraçant ses engagements, mais aussi son rapport étroit avec la pensée de Jean Jaurès. **Retrouvez le programme des conférences sur www.archives.tarn.fr**



Ph. Fond Q Alquier

Urban art factory – Musée du Saut du Tarn – SAINT-JUÉRY

A l'origine, le street art réunissait des artistes anti-conformistes, souhaitant sortir des sentiers battus. Le musée, ne voulant porter atteinte à cette liberté d'expression, a donné carte blanche à des artistes avec pour seule consigne d'exprimer ce que leur inspire ce site chargé d'histoire et fort d'une architecture singulière. « Urban Art Factory » est une exposition éphémère

et unique où 8 artistes vont investir les lieux pour nous offrir cette interprétation. Tous vont s'approprier les lieux. 8 artistes, 8 visions, 8 horizons, 8 formes artistiques mêlant graffitis, pochoirs, collages, tags ou autres au milieu de ce site devenu patrimonial. **Jusqu'au 15 novembre Musée du Saut du Tarn à Saint-Juéry 05 63 45 91 01 www.musee-saut-du-tarn.com**



Arts et cultures - AUSSILLON

Dans le cadre des expositions automnales présentées par l'Association Arts et Cultures à Aussillon, le photographe Joel Espié présentera « Qui es-tu ? » en partenariat avec le festival du film documentaire de Labastide-Rouairoux du 18 octobre

au 10 novembre. Puis ce sera au tour du sculpteur Jean-Claude Garrigues de présenter ses installations « Au fil du bois », du 18 novembre au 16 décembre. **Château de la Falgalarié - 81200 Aussillon 05 63 61 44 16**

DIVERS



Ph. Fotolia - Drubig

Convention internationale des droits des enfants - ALBI

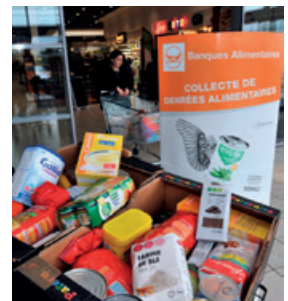
Lundi 21 novembre, à l'Hôtel du Département, plusieurs temps forts seront organisés par le service de la PMI. **À 18 h, présentation des photographies** retenues dans le cadre de l'opération

« Souriez, vous êtes à la PMI » : photos d'enfants avec des professionnels de la PMI ont été prises par les parents volontaires lors de consultations, activités collectives et de bilan à l'école maternelle.

À 18 h 30, conférence de Sylvie Beaudic, psychomotricienne, psychothérapeute et formatrice, « **Jouer avec son enfant et savoir poser des limites : deux valeurs importantes pour l'aider à grandir.** ».

33^e Collecte de la Banque alimentaire 81

Vous souhaitez aider les personnes en situation de précarité ? Vous voulez découvrir en quoi consiste l'aide alimentaire ? Vous disposez de 2 heures, le **vendredi 25** ou **samedi 26 novembre** ? La Banque Alimentaire 81 vous confie une mission : participer à la grande collecte qui mobilise dans tout le département près de 900 bénévoles. Vêtu d'un gilet



orange, vous assurerez, en équipe, une permanence dans un magasin près de chez vous ou aiderez au tri de la collecte. **Pour devenir « gilet orange » et participer à la Collecte les 25 ou 26 novembre, merci d'appeler le 05 63 49 04 15 ou le 06 84 93 56 74.**



4^e Foire de récup et du ré-emploi – SORÈZE

À l'occasion de la Semaine européenne de réduction des déchets, le Département du Tarn organise la 4^e Foire de la récup' et du ré-emploi à l'Abbaye école de Sorèze. **Dimanche**

27 novembre de 10 h à 18 h. Au programme : **ateliers** pratiques de fabrication de produits d'entretien, de cosmétiques naturels, de déco pour trois fois rien ou encore d'upcycling de

meubles, de jardinage au naturel ou de vannerie en papier. Un espace de gratuité où vous pourrez **déposer ou emporter** objets, livres, vaisselles, vêtements et jouets

(utilisables en l'état) ! **Accès libre et gratuit**, ouvrant droit à un billet à tarif préférentiel pour la visite du site Abbaye-école / Musée Dom Robert. **Plus d'information au 05 67 89 63 12.**



Revue du Tarn n°243 – AUTOMNE 2016

Avec une nouvelle maquette, une mise en page plus aérée et une iconographie désormais en couleur, la Revue du Tarn fait peau neuve. Au programme de ce numéro 243, « Vivre au temps des

Cathares ». Avec, toujours, les mêmes chroniqueurs et les mêmes rubriques liées à l'actualité culturelle tarnaise. **15 €.**



L'intégrale des Givrés – BRUNO MADAULE

Dix ans après leur naissance dans le journal Spirou, le dessinateur castrais Bruno Madaule édite l'intégrale des gags des Givrés. Il y a pire danger pour la banquise que le réchauffement climatique ! Des pingouins fébriles y mettent le feu par leur facéties

désopilantes. Et si elle craque de partout, n'est ce pas plutôt à cause de la lourdeur de leur humour ? Ces albums ne sont pas disponibles en librairie, ils sont hors commerce, mais **édités « à compte d'éditeur » sur le site www.sanndwave.com**

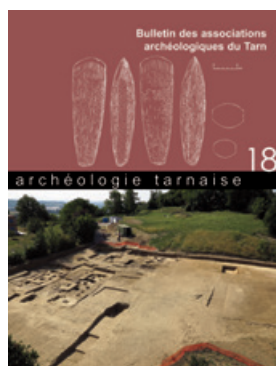


ALBI. Merveille de briques et de lumière – JÉROME POITTE

L'histoire d'Albi, racontée ici de ses origines à nos jours, met en valeur les monuments majeurs (la cathédrale Sainte-Cécile, le Palais de la Berbie, la collégiale Saint-Salvi, le Pont Vieux) et ses quartiers (le Castelnau, le Bourg Saint-Salvi, Le Faubourg du Vigan, les Combes et

berges du Tarn, La Madeleine, le nouveau quartier des Cordeliers) et rend hommage aux grands personnages originaires d'Albi (musée Toulouse-Lautrec, musée Lapérouse).

Un Autre Reg'Art 25,00 €



Archéologie tarnaise BULLETIN DES ASSOCIATIONS ARCHÉOLOGIQUES DU TARN. NUMÉRO 18

« Archéologie tarnaise » confirme sa nouvelle orientation : celle de devenir un mode d'expression privilégié pour toutes les associations affiliées au Comité départemental d'archéologie du Tarn. Elle se

veut également une tribune ouverte aux archéologues, amateurs ou professionnels, souhaitant publier une note de découverte ou un dossier documenté faisant état de recherches inédites, anciennes ou récentes.

Comité Départemental d'Archéologie du Tarn
244 avenue de Roquecourbe
81100 Castres
09 53 34 90 81
archeologietarn.fr



Le pastel en pays de Cocagne CHANTAL ARMAGNAC

Pour explorer l'histoire et découvrir les secrets du pastel en Pays de Cocagne, Chantal Armagnac nous entraîne, sur les terres d'Occitanie, dans un passionnant voyage : un périple à travers le temps, les sciences et les arts où se révèlent, de fil en aiguille, toutes les richesses du pastel, végétal tout à la

fois mythique et méconnu. Et pour parfaire ces découvertes, l'auteur n'oublie pas d'emprunter certains chemins de traverse, ceux de l'imaginaire, afin de nous faire rencontrer, entre Néolithique et XXI^e siècle, trois femmes nées sous le signe du pastel. Disponible dans vos librairies! **Éditions Bleu Pastel 18€**



Gaillac raconté par ses habitants - VOLUME 3

Ce troisième et dernier volume complète la série avec plus d'une centaine de témoignages sur la vie dans le Gaillacois, autrefois et aujourd'hui, accompagnés de nombreux documents iconographiques familiaux et inédits.

Contact :
Catherine Laugé-Pictet
116 rue de la Madeleine,
81600 Gaillac
05 63 33 75 66
ou 06 47 32 65 22
contact@conseilenexpres-sionecrite.fr
22 €



Les conventions départementales en matière de patrimoine occitan : un outil juridique pour une culture vivante

Las convencions del Departament pel patrimòni occitan :
un esplech juridic per una cultura viva

Adopté en juin 2012, le Schéma Départemental de Développement de l'Occitan fixe des objectifs opérationnels en matière de mobilisation de la ressource occitane dans les secteurs de l'économie, de la solidarité, de la signalétique, de l'enseignement et de la culture. Outre un travail transversal avec les différents services du Département, la concrétisation de ce Schéma implique de nouer des partenariats avec les acteurs associatifs, institutionnels et privés.

En complément des **conventions de subventionnement avec les associations tarnaises œuvrant pour la culture occitane** (CORDAE/La Talvera, Institut d'Etudes Occitanes, Radio Albigeois, R d'Autan...), des collaborations sont impulsées par la Mission occitane du Département avec des structures spécialisées agissant dans le domaine de l'éducation, de l'aide aux personnes âgées, du tourisme ou du patrimoine.

Signée avec l'Inspection académique, **la Convention pour le développement de l'enseignement de l'occitan dans le Tarn 2010-2015** a ainsi permis d'ouvrir 10 sections bilingues en primaire et l'option occitan dans 11 nouveaux collèges. Le Département travaille actuellement au renouvellement de ladite convention en partenariat avec la Région Occitanie, le Rectorat de l'Académie de Toulouse, la Direction Académique des Services de l'Education Nationale du Tarn ainsi que l'Office Public de la Langue Occitane.

La Convention de partenariat avec l'Institut Supérieur du Tourisme, de l'Hôtellerie et de l'Alimentation (ISTHIA) signée en 2012 et renouvelée en 2016 avec l'Université de Toulouse II Jean Jaurès a permis au Département de s'appuyer sur l'expertise scientifique des étudiants de l'ISTHIA afin de produire le livret professionnel sur « Le tourisme culturel occitan dans le Tarn », le site web www.occitan.tourisme-tarn.com et la marque territoriale « Tarn, cœur d'Occitanie ».

Lancé par le Département en 2013, **l'appel à projet pour l'installation de panneaux d'entrée d'agglomération en occitan** a recueilli à ce jour les délibérations de 150 communes tarnaises. A ce titre, le Département finance auxdites communes 80% du coût de deux



Ph. G. Souche

Le CIRDOC - Médiatèca Occitana

panneaux d'entrée d'agglomération en occitan. En complément de ce dispositif, 65 panneaux routiers « Tarn, Cœur d'Occitanie – Benveguda » ont été financés par le Département et installés aux abords des villes et sites touristiques.

Depuis son adoption en octobre 2014, **la Convention pour l'utilisation de l'occitan auprès des personnes âgées en EHPAD** a été signée par 33 maisons de retraite dont le personnel a pu bénéficier de livrets et formations professionnelles à l'occitan financés par le Département.

Adoptée en novembre 2014, **la Convention d'adhésion à la marque territoriale « Tarn cœur d'Occitanie »** est signée à ce jour par 400 structures économiques, culturelles et institutionnelles du Tarn qui s'engagent à valoriser l'occitan dans leurs activités via les outils et informations mis à disposition par le Département.

Le Département travaille actuellement à la rédaction d'une **Convention partenariale pour la connaissance et la promotion du patrimoine culturel occitan** qui devrait prochainement être signée avec le Centre Interrégional de Développement de l'Occitan-Médiathèque occitane (CIRDOC) situé à Béziers.

Pôle associé de la Bibliothèque Nationale de France, le CIRDOC est une médiathèque publique spécialisée sur le patrimoine occitan qui sauvegarde et valorise auprès de 30 000 usagers par an plus de 150 000 œuvres et documents datant du XIII^e siècle à nos jours. Créé en 1975 sous l'appellation de Centre

International de Documentation Occitane (CIDO), le CIRDOC a constamment développé et modernisé ses activités pour proposer aujourd'hui des services multiples : valorisation numérique du patrimoine immatériel via le portail collectif OCCITANICA www.occitanica.eu, ingénierie et accompagnement de projets culturels ou événementiels pour les collectivités territoriales, formations des bibliothécaires professionnels et bénévoles, mise à disposition d'expositions, de supports d'animation culturelle, de fonds occitans. En impulsant ce partenariat, le Département contribue à enrichir et valoriser les fonds occitans de la Bibliothèque et des Archives départementales répondant ce faisant d'une part aux demandes des associations culturelles, établissements scolaires, personnel des maisons de retraite ou professionnels du tourisme et d'autre part aux aspirations des citoyens tarnais qui se sont déclarés favorables à 81% au développement de l'offre culturelle occitane lors l'enquête sociolinguistique sur l'occitan en Midi-Pyrénées menée en décembre 2010 par l'Etat, la Région Midi-Pyrénées et 4 Départements dont le Tarn. Acteur central de la politique patrimoniale occitane de la nouvelle Région Occitanie, le CIRDOC sera avec la signature de cette convention un nouveau partenaire de qualité du Tarn...Cœur d'Occitanie.

Pour toute information complémentaire :
Mission « Culture occitane »
Mèl : philippe.sour@tarn.fr
Tèl. 05 67 89 62 08

Tribune libre des groupes représentés au Conseil départemental

Conformément à la loi relative à la Démocratie de Proximité adoptée le 27 février 2002, Atouts Tarn ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques représentés au Conseil départemental.

Groupe de la majorité départementale

Réaffirmer les valeurs de la République dans les collèges

A l'heure où des menaces pèsent sur l'École de la République, où l'obscurantisme sème la peur et brouille les consciences notamment chez les jeunes, les établissements scolaires ont renforcé leur dispositif de sécurité : possibilité de contrôler visuellement les sacs à l'entrée, vérification de l'identité des personnes étrangères à l'école, interdiction de stationner devant les bâtiments, exercices d'évacuation et de confinement...

Face à ces menaces, le Département a pris toutes les dispositions en relation avec les chefs d'établissement pour renforcer dans les collèges et ses abords la sécurité de nos enfants et des personnes qui y travaillent.

Dans ce contexte, le Département souhaite également réaffirmer les valeurs de la République dans les collèges du Département.

Au premier rang de ces valeurs : la laïcité. Car si l'école est essentielle pour forger la liberté de conscience de nos enfants, la laïcité est tout aussi essentielle à l'école pour que la transmission des savoirs et des connaissances puisse se faire en dehors de toute tutelle, de tout dogmatisme.

Ces principes sont rappelés par la charte de la laïcité qui est affichée depuis 2013 dans les

collèges tarnais à l'intention des personnels, des élèves, de la communauté éducative et des parents.

La charte explicite le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.

La charte rend claire et compréhensible pour chacun l'importance de la laïcité pour le vivre ensemble et la tolérance mutuelle.

Au-delà des principes et de leur rappel, cette éducation à la citoyenneté passe aussi par l'appropriation directe des valeurs républicaines et civiques au travers d'actions concrètes.

C'est pour réaliser cette ambition politique, pour que vivent pleinement la République et ses valeurs dans la réalité, que le Département donne depuis 1992 la parole aux collégiens et leur permet d'exercer des responsabilités d'élus juniors dans le cadre du Conseil Départemental des Jeunes (CDJ).

Parce que vivre au collège, c'est déjà vivre en société, les Conseillers départementaux Jeunes représentent leur collège et s'initient au travail

collectif et à la vie publique. Chaque année, ils proposent de nouvelles idées et réalisent de nouvelles actions : Lutte contre le harcèlement à l'école, promotion du fair-play dans le sport, sensibilisation aux « handicaps », collectes de fournitures scolaires au profit d'enfants défavorisés,...

L'actualité montre l'urgence d'expliquer les principes de laïcité, de liberté, d'égalité et de fraternité. Et c'est parce que l'école contribue activement à cette mission auprès de nos jeunes, que la politique du Département est tournée en priorité vers les collèges.

Groupe de la Majorité départementale

Eva GERAUD, Christophe RAMOND, Thierry CARCENAC, Élisabeth CLAVERIE, Sylvie BIBAL-DIOGO, Guy MALATERRE, André FABRE, Aline REDO, Isabelle ESPINOSA, Christophe TESTAS, Bernard BACABE, Florence BELOU, Michel BENOIT, Claudie BONNET, Monique CORBIERE-FAUVEL, Christophe HÉRIN, Dominique ROND-SARRAT, Gilles TURLAN, Christelle CABANIS, Didier HOULÈS, Florence ESTRABAUD, Daniel VIALELLE, Catherine RABOU, Laurent VANDENDRIESSCHE, Marie-Claire MALROUX, Jean-Paul RAYNAUD, Maryline LHERM, Paul SALVADOR.

Groupe de l'opposition départementale

Ensemble, la Passion du Tarn...

Cette passion, nous la partageons largement et avons l'honneur de pouvoir représenter notre territoire au sein de différentes institutions et associations.

Force est de constater que le Tarn jouit d'une belle notoriété auprès des touristes qui prennent plaisir à découvrir et redécouvrir notre département : parfois sauvage mais toujours hospitalier. Il est une destination très prisée des vacanciers qui peuvent apprécier la diversité de ses paysages qui se marient harmonieusement (la montagne au cœur du Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc, le Sidobre et ses statues-menhirs, les vignobles du Gaillacois, le pays de Cocagne, ...) et contempler les richesses d'un patrimoine architectural, historique et artistique exceptionnel (Albi et sa Cité épiscopale classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, Castres et ses maisons sur l'Agout, Mazamet et ses belles demeures bourgeoises, l'élégance des cités au riche passé industriel, les bastides de briques rouges, Cordes sur Ciel 1er village préféré des Français en 2014, et bien d'autres encore).

Les familles y trouvent également leur compte : le zoo des 4 vallées, les musées et les bases de loisirs dont celle de Trébas détiennent le pavillon bleu depuis 2010 permettent aux petits comme aux grands de profiter de la douceur de vivre tarnaise. Le Tarn, c'est aussi un art de vivre mis en valeur par la qualité exceptionnelle de ses produits locaux régulièrement récompensés dans des épreuves nationales, le sens de l'accueil et l'accent chantant de ses hôtes dont le sens de la fête n'a pas son pareil ! La saison estivale est rythmée par les festivals (Pause guitare, Tons voisins, Extravadanses, Couleurs du Monde, ...), les marchés où l'on peut déguster les produits locaux (Réalmont ...), les fêtes nombreuses (de la Charcuterie à Lacaune, des battages à Murat-sur-Vèbre, de l'ail rose de Lautrec, des vins de Gaillac ...) comme celles qui mettent à l'honneur nos petits villages autour d'un bon plat (fabonades, mounjetado, tripoux, repas des os...), et les diverses manifestations qui jalonnent l'été de mai à septembre et qui s'égrainent encore tout au long de l'hiver.

Le tourisme constitue un enjeu économique majeur pour notre territoire qui représente un chiffre d'affaires d'environ 250 millions d'euros et 4 500 emplois. Les collectivités et les professionnels ne manquent pas de créativité et d'enthousiasme pour faire du Tarn une zone touristique résolument dynamique !!! Mais ce soutien doit passer par des choix stratégiques néanmoins raisonnés car une ombre au tableau perdure. En effet, malgré près de 2 millions d'euros que le Département peruse sans discontinuer chaque année depuis maintenant 15 ans, et au-delà des propos léniants tenus dans la presse qui ne trompent personne, les immenses parkings de Cap découverte restent désespérément vides !

Les conseillers départementaux du groupe « Ensemble, La Passion du Tarn »

Philippe FOLLIOU, Président, Nathalie de VILLENEUVE, Vice-présidente. Jean-Luc ALIBERT, Marie-Louise AT, Émilie AUSSAGUEL, Françoise BARDOU, Nathalie BORGHESE, Evelyne BRETAGNE, Joseph DALLA-RIVA, Michel FRANQUES, Patrice GAUSSERAND, Éric GUILLAUMIN, Anne LAPERROUZE, Régine MASSOUTIÉ-GIRARDET, Michel MONSARRAT, Brigitte PAILHÉ-FERNANDEZ, Éric PUJOL, Jacques THOUROUDE

9ème édition tout public

ARTETANGO

CONCERTS salle Pratgraussals
CONFERENCES salle RocheGude
LIVRE et DEDICACE Médiathèque
EXPO salle RocheGude
CINEMA salle Arce
PEÑA salle de la mouline
STAGES musique et danse
Initiation , Bals,
Démonstrations,
Gastronomie....

21
au
31
oct

ALBI



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE L'ALBIGEOIS



RÉGION
MIDI-PYRÉNÉES



MUSIQUE
DanSE
TARN

MJC
ALBI



vinovolt

ibis

La Forêt de Tays



www.artetango-festival.com

La ville de Carmaux (TARN) et Cap'Découverte
Présentent

11^{ème}

Festival de Magie



Novembre
samedi 19 / dimanche 20
21h 15h

Maison de la Musique
Cap'Découverte

*réservation conseillée,
nombre limité de places*

05 63 80 29 00
05 63 76 76 67

20€ adulte
16€ tarif réduit
10€ enfant
(moins de 12 ans)

JERRY PILAR
magie futuriste
VALY JEFFERSON
lévitation
KEVIN MYSTERE
grande illusion « pirates »
KAVIER BOUYER
équilibriste
LES BLACKS FINGERS
ombres chinoises
PATRICE CURT
magie comique
CHRISTIAN VEDELHE
« les pirates magiciens »